

Plan de classement des Archives départementales

Séries anciennes (antérieures à 1800)

Les archives antérieures à 1800 proviennent du *séquestre* (confiscation) des biens des administrations et des organismes religieux dissous à la Révolution.

A : Actes du pouvoir souverain et domaine public.

Titres de propriété et comptes de gestion des domaines.

B: Cours et juridictions.

C: Administrations provinciales.

D: Instruction publique, sciences et arts.

E : Féodalité, communes, bourgeoisie, familles.

Titres saisis en vertu des lois révolutionnaires (terriers, ventes, contrats de mariage, testaments).

G: Clergé séculier (archevêchés, chapitres, évêchés, séminaires, églises paroissiales et leurs fabriques, chapelles)

H : Clergé régulier (ordres religieux d'hommes, de femmes, ordres militaires religieux, abbayes et prieurés, hospices et maladreries.).

L : Archives de la période révolutionnaire.

Séries modernes (1800-1940)

M : Administration générale et économie.

Administration générale et économie, Cabinet du Préfet, élections, personnel administratif, mouvements de population, Eaux et Forêts, recensements, distinctions honorifiques, hygiène et santé publique, police administrative, subsistances, agriculture, industrie, sûreté générale.

1M : Circonscriptions administratives et territoriales.

2M : Maires et adjoints nommés.

3M : Élections municipales et listes électorales.

4M : Associations.

5M : Santé publique et hygiène.6M : Recensements de population.

7M: Forêts.

N : Administration et comptabilité départementales.

Documents produits par le Département.

NB. : les sous-séries 1N (Conseil général) et 3N (Comptabilité départementale) sont conservées aux Archives départementales des Yvelines.

2N : Conseils d'arrondissement. 4N : Bâtiments départementaux.



O : Administration et comptabilité communales.

Archives des bureaux de la préfecture chargés du contrôle des affaires communales, de la trésorerie générale examinant les comptes de gestion des receveurs municipaux et du service de la voirie vicinale.

- 1 O : Comptes de gestion des receveurs municipaux.
- 2 O: Administration communale.
- 3 O: Voirie vicinale.

Délibérations du conseil municipal, tableau des chemins (classement par commune).

4 O: Dons et legs.

P: Finances, cadastre, postes.

Archives reflétant la tutelle administrative exercée par la Préfecture sur les services extérieurs (déconcentrés) des ministères des Finances, des Douanes et des Postes : rôle des contributions indirectes, Cadastre, Postes et télécommunications.

NB. : la sous série 1P (Trésor Public et comptabilité générale) est conservée aux Archives départementales des Yvelines, ainsi que les sous séries 4P (Contributions indirectes) et 5P (Douanes)

- 2P: Contributions directes.
- **3P : Cadastre** : états de sections, matrices, plans.
- 6P: Postes et télécommunications.

Création de bureaux de postes, construction de lignes téléphoniques.

Série Q : Domaine, enregistrement, hypothèques.

Domaines, ventes de Biens nationaux, déportés, émigrés, biens communaux, enregistrement et timbre, hypothèques, cessions, acquisitions, échanges.

NB. : Les dossiers individuels de séquestre sont conservés aux Archives départementales des Yvelines (5Q).

1Q: Domaines nationaux.

Biens nationaux de première origine (biens du clergé et des communautés religieuses) et biens nationaux de seconde origine (biens des émigrés sous séquestre à partir d'avril 1792).

2Q : Domaines nationaux (caisse d'amortissement).

Vente de biens communaux pour le compte de la caisse d'amortissement.

3Q: Enregistrement.

Registres d'enregistrement (classement par bureau d'enregistrement).

4Q: Hypothèques.

Répertoires des formalités hypothécaires avec tables alphabétiques, registres d'inscription et de transcription.

Série R : Affaires militaires.

Archives produites par le ministère de la Défense et ses services départementaux : préparation militaire et organisation de l'armée, de la garde nationale, de la gendarmerie et des sapeurs-pompiers, dommages de guerre

NB. : la sous série 3R (Anciens combattants et victimes de guerre) est conservée aux Archives départementales des Yvelines, ainsi que les registres matricules (1R).

1R : Préparation militaire et recrutement de l'armée.

Listes de tirage au sort, recrutements et contingents.

2R : Organisation de l'armée.

4R : Garde nationale. 5R : Gendarmerie. 6R : Sapeurs-pompiers.

8R : Dommages de guerre.



S: Travaux publics et transports.

Archives de l'ancien bureau des travaux publics de la Préfecture et du service des Ponts et Chaussées.

2S: Routes ou grande voirie.

3S: Voies navigables.

5S : Chemins de fer.

7S: Cours d'eau non navigables, drainages, irrigations et alimentation en eau.

8S: Carrières et tourbières.

9S: Lotissements.

S: Travaux publics et transports.

Archives de l'ancien bureau des travaux publics de la Préfecture et du service des Ponts et Chaussées.

2S: Routes ou grande voirie.

3S: Voies navigables.

5S: Chemins de fer.

7S: Cours d'eau non navigables, drainages, irrigations et alimentation en eau.

8S: Carrières et tourbières.

9S: Lotissements.

T : Enseignement, culture et sports.

Documents de la Préfecture, de l'Inspection académique, des établissements d'enseignement et des sociétés savantes.

1T : Enseignement général.

3T : Inventaires des archives communales et hospitalières de l'Essonne et rapports de visite d'inspection de l'archiviste départemental.

4T : Affaires culturelles.

U: **Justice** (tribunaux correctionnels, justices de paix, cour d'assises, juridictions d'exception, officiers publics et ministériels, tribunaux de commerce..

Dossiers produits par les différentes instances judiciaires.

NB. : les sous-séries 1U (fonds la Préfecture), 2 U (Cour d'assises) sont conservées aux Archives départementales des Yvelines.

3U: Justice

On trouve à ce titre des affaires concernant les testaments, les divorces, les sociétés secrètes, projets d'attentats, oppositions politiques.

4U : Justices de paix.

Répertoires d'actes, minutes de jugements, actes.

5U : Conseil de prud'hommes de Corbeil.

Registres de jugements, registres de dépôt de dessins et modèles de fabriques.

6U: Tribunaux de commerce.

Répertoires des actes et des jugements, minutes de jugements, inscriptions de faillites, registres de commerce à partir de 1920.

8U : Officiers publics et ministériels.



- TERRE D'AVENIRS -

V: Cultes.

Fonds concernant l'organisation des cultes, et du clergé catholique séculier et régulier, la gestion des immeubles et bâtiments affectés au culte.

NB. : les sous-séries 1 V (fonds de la Préfecture), 2V (fonds de l'évêché) et 3 V (cultes non catholiques) sont conservées aux Archives départementales des Yvelines.

5V : Fonds de la tutelle préfectorale sur les fabriques.

6V : Congrégations religieuses, hospitalières et enseignantes.

Frères des Ecoles chrétiennes d'Etampes. Sœurs de Saint Thomas de Villeneuve à Draveil...

8V : Séparation des Eglises et de l'Etat.

9V : Fonds séquestrés dans les paroisses.

X : Assistance et prévoyance sociale.

Archives relatives à l'aide et l'assistance sociales dispensées par les services sociaux de la Préfecture et les organismes privés (bureaux et sociétés de bienfaisance, secours mutuel).

1X : Administration hospitalière.

2X : Bureaux de bienfaisance.

3X : Assistance sociale.

Assistance aux femmes en couches, à l'enfance, aux familles (Habitation à Bon Marché), infirmes, personnes âgées, assistance médicale gratuite.

4X : Prévoyance sociale.

Sociétés de secours mutuel, caisses d'épargne (Dourdan, Corbeil, Etampes), sociétés coopératives.

Y : Etablissements pénitentiaires.

Archives des services de la Préfecture contrôlant les établissements pénitentiaires et archives des établissements.

1Y: Fonds de la Préfecture.

2Y : Fonds des établissements pénitentiaires.

Corbeil, Dourdan, Étampes

Z : Sous-préfectures.

Documents reflétant l'activité des sous-préfectures

1Z : Sous-préfecture de Corbeil.

Rapports (très lacunaires).

2Z : Sous-préfecture d'Étampes.

Archives contemporaines (après 1940)

Depuis 1979, les archives contemporaines sont classées dans une série continue (la série W) : un numéro (de versement) est attribué lors de chaque entrée d'un fonds dans cette série et un bordereau de versement (répertoire des documents versés) est établi.

L'état des versements représente l'inventaire général de tous les bordereaux de versements et, de facto, de tous les versements reçus.

Série W: Versements provenant des administrations et classés en série continue.

Á partir de 1940.

Principaux producteurs:

Préfecture et sous-préfectures.



Principaux producteurs:

Préfecture et sous-préfectures.

Conseil général de l'Essonne (conseil départemental à partir de 2015).

Comité départemental du tourisme de l'Essonne.

Agence foncière et technique de la région parisienne.

Établissement public de la ville d'Evry (EPÉVRY).

Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de l'Essonne (CAUE).

Syndicats intercommunaux.

Services extérieurs de l'Etat (agriculture et forêts, défense et sécurité, économie et finances,

éducation et culture, équipement, justice, social, travail, emploi et formation).

Archives textuelles (toutes périodes)

Sous série 2E: Archives notariales.

Sous série 4E : Registres paroissiaux et état civil des communes de l'Essonne.

Sous-série Edépôt : Archives communales déposées.

Sous-série Hdépôt : Archives hospitalières déposées.

Série J : Archives d'origine privée.

<u>Images et sons</u> (toutes périodes)

Les Archives départementales de l'Essonne offrent une banque d'images très riche.

Images fixes.

Principaux fonds:

1Fi: Cartes et plans.

2Fi : Photographies entrées par voies extraordinaires.

2Fi/ n° de commune : Communes, cartes postales

3Fi : Gravures et dessins (format supérieur à 24 x 30 cm). 4Fi : Gravures et dessins (format inférieur à 24 x 30 cm).

7Fi : Photographies aériennes.

18Fi: Affiches.

26Fi : Département de l'Essonne.

44Fi : Vues aériennes du Département de l'Essonne.

Documents sonores et audiovisuels.

Le patrimoine sonore audiovisuel de l'Essonne est coté dans les séries W, AV et Num (État, Conseil départemental, communes, associations, particuliers...).



Bibliothèque et presse

Bibliothèque

Fonds d'histoire locale unique en son genre en Essonne, riche de plus de 19.000 ouvrages remontant pour le plus ancien au 16^e siècle, et renseignant sur un très grand nombre de domaines, périodes et sujets, avec un focus particulier sur l'histoire locale : encyclopédies historiques, ouvrages historiques de référence, monographies communales, mémoires d'étudiants, thèses, bulletins communaux, bulletins d'associations historiques...

inseize, **in-octavo**, **in-quarto**, **in-folio**, **in-plano**: cotes des livres selon le format, du plus petit au plus grand.

GBR: grandes brochures
PBR: petites brochures

INV : inventaires et répertoires d'archives communales et départementales de France

Presse.

2.000 titres de périodiques et 180 titres de journaux, dont 242 titres en cours.

JAL : journaux. PER : périodiques. REV : revues.